



Guide d'enseignement

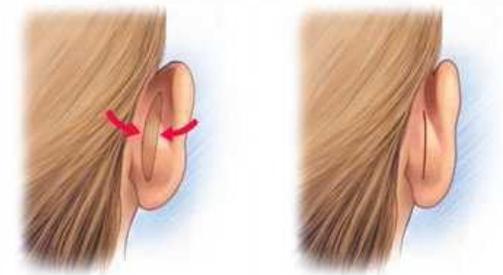
Chirurgie ORL

Otoplastie bilatérale

Cure de prominauris

Définition :

Cette intervention a pour but de restaurer l'oreille externe déformée (oreille décollée) afin de remodeler les pavillons de l'oreille et de retrouver l'harmonie du visage (leur donner une forme ou une position plus normale).



Alimentation :

Normale selon tolérance.

Recommandations :

- Il peut se produire un léger saignement qui tachera votre pansement. Si le saignement devenait trop important ou entraînait un écoulement dans le cou, rendez-vous à l'urgence.
- La première et la deuxième nuit seront inconfortables, même douloureuses. Ceci diminuera par la suite. Prenez vos analgésiques (calmants) régulièrement.
- Il est strictement défendu d'aller se gratter sous le pansement avec les doigts ou différents objets. Les parents devront être très vigilants pour cette surveillance, car si le pansement bouge, il y a un risque de déplacer l'alignement des oreilles corrigé par la chirurgie.
- Il est recommandé de ne pas faire aucun effort et d'éviter de pencher la tête vers le bas durant la première semaine.
- L'ASPIRINE est formellement interdite en raison du risque de saignement. Utiliser les analgésiques (calmants) permis.
- Habituellement, le pansement sera enlevé une semaine après l'intervention lors de la visite de contrôle.
- Un shampoing est permis dès que le pansement est retiré (shampoing Baby's own) mais faites TRÈS ATTENTION aux plaies.

- Au cours des 3 semaines qui suivront le retrait du pansement, vous devez porter un bandeau ou un bas de nylon au-dessus de vos oreilles la nuit pour éviter de les retourner durant votre sommeil.
- La baignade sera permise sans plongeon à partir de la troisième semaine si les plaies sont belles.
- Les sutures (points) sont fondantes et tomberont après 2 semaines.
- La coloration bleutée et œdème (enflure) disparaîtront après 2 semaines.
- Étant donné que les oreilles seront engourdies durant 2 à 3 mois, soit partiellement ou complètement, soyez prudent quant aux engelures durant la saison hivernale.
- Surveiller l'état des plaies. Si rougeur ou écoulement, veuillez communiquer avec un professionnel de la santé.

Rendez-vous :

Le prochain rendez-vous dans _____ mois.

Arrêt de travail :

À discuter avec le médecin traitant.

Suivi infirmer et médical :

Selon le médecin traitant.

Clinique d'ORL :

HEJ : 418 649-5821

HSS : 418 682-7577

Il est important de suivre également les surveillances indiquées dans le guide d'enseignement préopératoire qui complète ce document.

Notes personnelles :

Ce guide émet des recommandations conformes aux informations scientifiques disponibles au moment de sa parution, soit le **jour mois année**. Toutefois, ces recommandations n'ont aucunement pour effet de remplacer le jugement d'un clinicien. Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec votre professionnel de la santé. Si d'une façon ou d'une autre vous faisiez une mauvaise utilisation de l'information contenue dans ce document, le CHU de Québec ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit à cet égard.



Droits d'auteur

Aucune reproduction complète ou partielle de ce document n'est permise sans l'autorisation écrite du CHU de Québec-Université Laval et autre(s) au besoin. © CHU de Québec ou autre(s) au besoin, 2018. Toutefois, vous pouvez l'imprimer et l'utiliser pour un usage professionnel.